

Les PAT*, leviers de dynamiques territoriales

Retours d'expérience en Pays de la Loire

*Projets alimentaires territoriaux

Exemple de
Mauges Communauté (49)

POURQUOI AGIR ?

Enjeux du territoire

Les Mauges sont un territoire rural dont 75 % de la surface est dédiée à l'agriculture. Son paysage bocager est composé d'environ 1 500 exploitations agricoles, dont près de 12 % sont en agriculture biologique, 8 % sous signe officiel de qualité et environ 15 % pratiquent la vente directe. Par ailleurs, 150 restaurants collectifs servent chaque jour environ 29 000 repas.

Émergence du projet

La démarche de PAT a été initiée par Mauges Communauté en 2016 dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial. Le caractère prégnant de l'agriculture dans l'activité économique du territoire a joué un rôle important dans cette émergence précoce.

De 2016 à 2018, ce 1^{er} PAT a permis de favoriser les initiatives autour du « manger local » et d'enclencher une dynamique collective sur ce sujet.

En 2019, Mauges Communauté s'est engagée dans un nouveau PAT jusqu'en 2024 visant quatre objectifs :

- favoriser une alimentation locale ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire ;
- contribuer au maintien et au développement du tissu économique local ;
- entretenir une dynamique collective dans le cadre du développement durable.

Axes d'actions du PAT

Le PAT 2019-2024 identifie trois axes d'actions opérationnelles :

- la restauration collective (accompagnement des restaurants, appui aux marchés publics, charte commune d'approvisionnement) ;
- la logistique (étude d'une plateforme locale, mutualisation de moyens, développement d'outils de transformation) ;
- la gouvernance alimentaire (participation citoyenne, sensibilisation, mobilisation ...).

		
	BÉNÉFICIAIRE MAUGES COMMUNAUTÉ	
	PARTENAIRES CLÉS	
	• CHAMBRE D'AGRICULTURE (CA)	
	• CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT (CPIE)	
	COÛT GLOBAL (HT) 250 K€ (2020-2022)	
	FINANCEMENT	
	• ADEME-DRAAF-RÉGION : 39 K€ (2019)	
	• PLAN DE RELANCE : 10 K€ (2022)	
	CHIFFRES CLÉS	
	• 119 000 HABITANTS (14 % DES HAB. DU DÉPARTEMENT)	
	• 132 000 HA (22 % DE LA SAU DU DÉPARTEMENT)	
	• 6 COMMUNES	
	• 1 400 EXPLOITATIONS AGRICOLES (26 % DES EXPLOITATIONS DU DÉPARTEMENT)	
	DATE DE LANCEMENT 2016	

Chronologie de mise en œuvre

2016	LANCEMENT DU 1 ^{ER} PAT 2016-2018
T2 • 2019	BILAN ET DÉCISION DE S'ENGAGER DANS UN NOUVEAU PAT
T3 • 2019	OBTENTION DU FINANCEMENT RÉGIONAL
T4 • 2019	PARTENARIAT TRIPARTITE MC-CA-CPIE
T3 • 2020	LANCEMENT DU PAT 2019-2024
T2 • 2021	RECRUTEMENT D'UNE CHARGÉE DE PAT
T4 • 2021	LABELLISATION NIVEAU 2

Gouvernance

La gouvernance du PAT de Mauges Communauté est composée de trois instances :

- la Commission agriculture et alimentation de Mauges Communauté, qui pilote la démarche et valide les orientations ;
- un Comité de pilotage, ouvert aux acteurs partenaires et qui se réunit une fois par an ;
- des groupes de travail thématiques.

Cette gouvernance, ainsi que la répartition de la mise en œuvre opérationnelle entre Mauges Communauté (1 élu et 1 chargée de mission), la Chambre d'agriculture (1 conseillère) et le CPIE Loire Anjou (1 chargée de mission), ont permis de réunir des acteurs diversifiés dans la conception et l'opérationnalisation de la démarche.

Réalisations

La démarche de PAT de Mauges Communauté a permis à ce stade un certain nombre de réussites :

- la mise en réseau des acteurs et la construction d'une vision commune sur des objectifs concrets ;
- la mise à l'agenda politique de la thématique de l'alimentation ;
- une mise en action des acteurs à une échelle pertinente et de manière transversale.

Cela se traduit concrètement par :

- une charte commune pour la restauration collective locale, durable et de qualité dans les Mauges ;
- +200 ha pour l'agriculture dans les derniers Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;
- un appui au diagnostic « Mon Restau Responsable » ;
- une étude de préfiguration d'une plateforme locale de logistique des circuits courts.

Perspectives

- Faire aboutir le projet de plateforme logistique ;
- Poursuivre la transformation de la restauration collective en mobilisant les agents qualifiés et le niveau intercommunal ;
- Poursuivre la mise en cohérence avec les autres stratégies, notamment sur la question du foncier.

« Le PAT est un levier par lequel on arrive à dire aux élus que si ça existe, c'est qu'on en a besoin. »

[STRUCTURE PORTEUSE]

« Ça permet de faire le lien avec les différents services : l'énergie, l'office du tourisme, etc. C'est la force, les compétences transversales. »

[STRUCTURE PARTENAIRE]

« C'est une vraie chance de travailler avec des partenaires si différents. Politiquement, il y avait des gens qui soutenaient soit la Chambre d'agriculture, soit le CPIE, et eux ont compris qu'il valait mieux répondre ensemble que séparément. »

[STRUCTURE PORTEUSE]

FOCUS

Le PAT de Mauges Communauté a permis de réunir des acteurs divers autour d'un objectif partagé et clair, celui du « manger local ». En se focalisant sur quelques actions phares, comme l'écriture d'une charte commune pour la restauration collective, la promotion du dispositif « Mon Restau Responsable », ou le projet de plateforme logistique de produits locaux, il permet de donner une vision claire aux acteurs des objectifs stratégiques et opérationnels de la démarche.

CLÉS DU SUCCÈS

→ Une gouvernance ouverte et opérationnelle, pour enclencher une dynamique collective.

SUGGESTIONS DES ACTEURS

- Aboutir à des actions concrètes pour entretenir la dynamique.
- Se doter dès le début d'un dispositif de suivi-évaluation pour piloter efficacement le PAT et réaliser les objectifs fixés.
- Compléter la démarche locale par une réflexion aux échelles supra et intercommunales pour assurer une cohérence globale.

Pour en savoir plus

SUR LE SITE INTERNET DE L'ADEME :

optigede.ademe.fr/alimentation-durable
librairie.ademe.fr/2907-alimentation

LE SITE DU BÉNÉFICIAIRE

www.maugescommunaute.fr

LE SITE DE L'ADEME

www.paysdelaloire.ademe.fr

Contacts

BÉNÉFICIAIRE

Tél : 02 41 71 77 10

contact@maugescommunaute.fr

ADEME DIRECTION RÉGIONALE PAYS DE LA LOIRE

Tél : 02 40 35 68 00

paysdelaloire.ademe.fr/nous-contacter